

## Annexe G5

---

Avis de convocation à la population, pour la séance d'information publique de décembre  
2009.



# Convocation à la population

Séance d'information publique

## Parc éolien

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la région du parc du Massif du sud

Par :

***Saint-Laurent Énergies***

Samedi le 13 décembre

**Centre municipal**

Saint-Luc-de-Bellechasse  
115, de la Fabrique

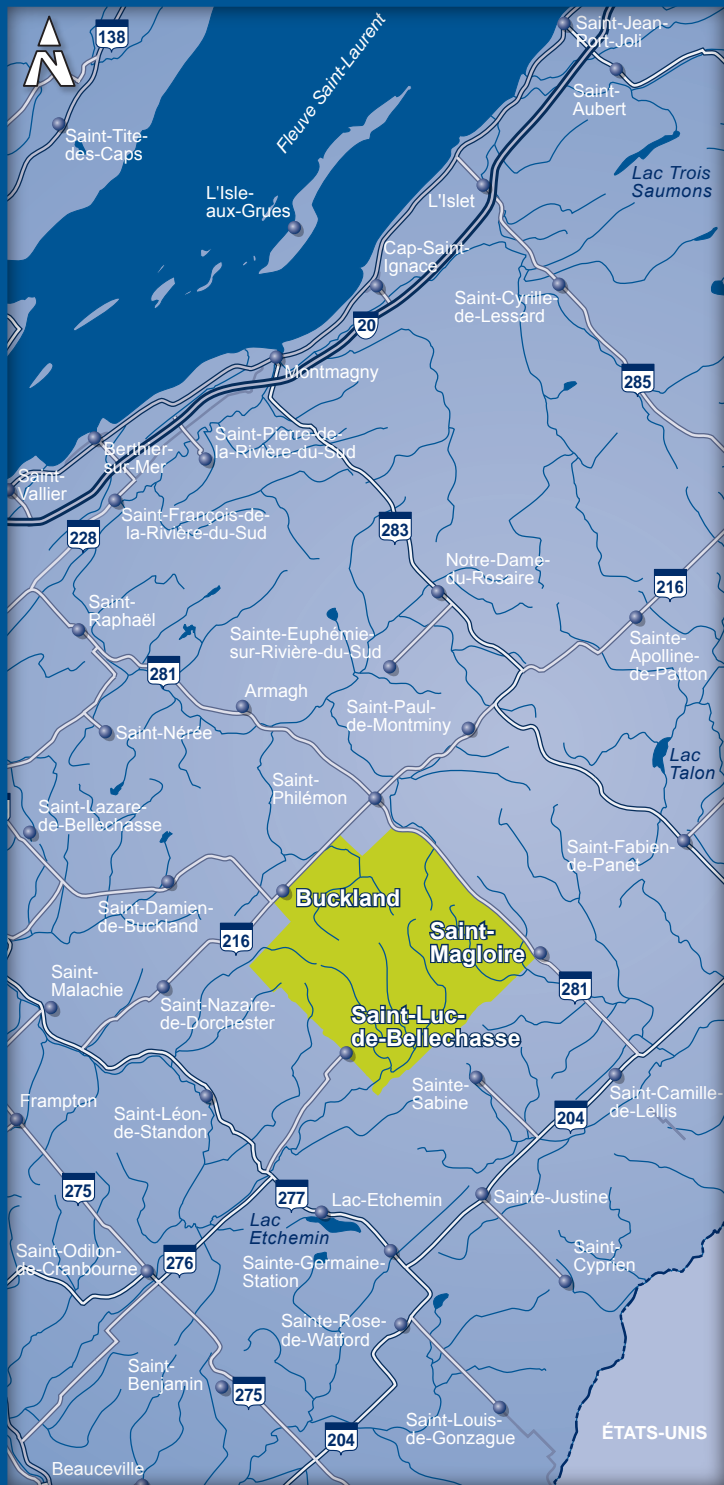
de 10h00 à 14h00



**Saint-Laurent**  
**énergies**

Pour informations: (514) 524-9303

# Zone d'étude du parc éolien



**Actualités**

# Lac-Etchemin et Saint-Luc regroupent leurs services de protection incendie

Le projet de regroupement des services de sécurité incendie de Saint-Luc-de-Bellechasse et de Lac-Etchemin est maintenant une réalité. En effet, une entente de délégation de pouvoir en matière de sécurité incendie entre les deux municipalités a été ratifiée le jeudi 4 décembre 2008.

Celle-ci prévoit, dans un premier temps, que les municipalités conservent certains équipements qu'ils avaient avant le regroupement, qu'il s'agisse des casernes, des bornes sèches et autres, chaque conseil assumant les frais d'entretien régulier inhérents à ceux-ci. Après l'avoir remise conforme, opérationnelle et dotée d'équipements adéquats, la citerne-autopompe qui se trouve dans la caserne de Saint-Luc-de-Bellechasse sera transférée et remise sous la responsabilité de la Municipalité de Lac-Etchemin qui en assumera dorénavant l'opération et l'entretien. Toutes les futures acquisitions seront la propriété commune des deux municipalités. L'acquisition de ces futurs équipements sera assumée par les deux localités, selon un prorata équivalent à 80 % pour Lac-Etchemin et 20 % pour Saint-Luc-de-Bellechasse. Il en va de même pour le budget de fonctionnement de la brigade regroupée qui sera de l'ordre de 217 698 \$ pour l'année 2009.

La nouvelle brigade réunie regroupera 28 pompiers volontaires, soit 20 de Lac-Etchemin et 8 de Saint-Luc-de-Bellechasse. Le service intermunicipal de la sécurité incendie sera dirigé par l'actuel directeur de la sécurité incendie de la Municipalité de Lac-

Etchemin, M. Sylvain Poulin. À titre consultatif, un comité de sécurité publique, formé de 2 élus provenant des municipalités parties à l'entente et du directeur, se réunira au besoin et aura pour mandat de conseiller le directeur de la brigade dans ses opérations, en plus de l'appuyer et de l'accompagner dans la préparation des futurs budgets.

Selon le maire René Leclerc "ce regroupement était rendu nécessaire pour la municipalité de Saint-Luc et ses résidants qui n'avaient pas la capacité financière, ni les moyens, de financer l'achat d'équipements spécialisés de plus en plus coûteux ainsi que déboursier de 300 000 \$ à 350 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule incendie neuf". Le maire Jean-Guy Breton a poursuivi en soulignant la difficulté de recruter des pompiers volontaires qui doivent suivre 375 heures de cours pour recevoir leur certification. Il s'agit d'une autre bonne raison qui a mené à la signature de cette entente intermunicipale qui permet dès lors aux deux municipalités de posséder une force de frappe substantielle en ressources humaines spécialisées qui interviennent avec des équipements et des véhicules conformes aux normes.

Les maires, René Leclerc et Jean-Guy Breton soulignent que la signature de cette entente a été facilitée par l'ouverture d'esprit des élus et des gestionnaires qui ont su mettre de côté l'esprit de clocher et travailler pour le bien de leur communauté respective. Ceux-ci soulignent que les 4 625 résidants des deux municipalités devraient profiter pleinement des avantages de ce regroupement. L'entente est d'une durée de

5 ans renouvelable d'année en année et prévoit une « clause de non-renouvellement » en cas de mésentente dans le futur.

**EN PREMIÈRE PAGE, nous reconnaissons à l'avant, Laurent Rheault, directeur général de Lac-Etchemin, les maires Jean-Guy Breton et René Leclerc ainsi que la directrice générale de Saint-Luc, Lucie S. Poulin. À l'arrière, le directeur de la sécurité incendie, Sylvain Poulin, et le directeur général adjoint de Lac-Etchemin, Dany Fournier.**

**Le samedi 13 décembre**



**Le vendredi 31 décembre**

*Venez défoncer!*  
avec **THE RIDERS**  
billets en vente au bar

**Bar le poisson rouge**  
Sainte-Claire  
**883-4272**

**Nous réparons toutes les marques de véhicule!**

**Avec vous depuis près de 8 ans!**

**GARAGE Collisions Importées**

5, Route 204, Ste-Justine **418-383-5556**  
Stéphan Nadeau, propriétaire

**Besoin d'un véhicule? Nous pouvons vous le trouver!**

Nous avons des ententes avec toutes les compagnies d'assurance!

- Peinture
- Débosselage
- Pare-brise
- Voiture de courtoisie
- Réparation auto accidentée
- Réparation «d'assurance»

**Peu importe où l'on vous dirigera, c'est votre privilège de choisir votre carrossier!**

**Nous sommes fier de contribuer à votre réussite!**

**GARAGE Stéphane Jacques**  
FrameTech  
Égisme Master  
Débosselage  
Peinture  
St-Prospier  
418-594-2244

**PIECESAUTOS FERNANDO BÉGIN**  
St-Philibert  
418-228-2413

**LE DOR MUTUELLE D'ASSURANCE**

## Convocation à la population

● Séance d'information publique

### Parc éolien

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la région du parc du Massif du sud

Par : **Saint-Laurent énergies**

● Samedi le 13 décembre

**Centre municipal**  
Saint-Luc-de-Bellechasse  
115, de la Fabrique

de 10h00 à 14h00



Pour informations: (514) 524-9303

269214

270748

